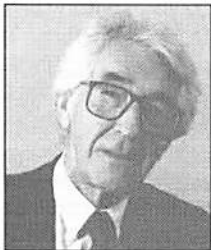


Message du président



Gérard Marotte

Je profite de cette aube de la nouvelle année 1998 pour souhaiter à chacune et chacun de vous la santé, le bonheur et la réalisation de tous vos rêves. Que chaque nouvelle journée vous permette d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés.

Depuis le dernier numéro de ce bulletin, j'ai participé, à titre de représentant de notre Association, à deux réunions du Regroupement provincial des associations de retraité(e)s. À la réunion régulière du conseil d'administration, le 22 octobre dernier, nous étions informés que les autorités du CRAC avaient fait part à notre représentant, Herman Normand, de leur désir de rencontrer les administrateurs du Regroupement pour échanger sur les demandes que nous avons formulées, lors de l'assemblée générale du CRAC, en mars dernier.

Cette rencontre a eu lieu le 28 novembre 1997. Tous les administrateurs du Regroupement étaient présents. Le CRAC était représenté par MM. Fortin et Desbiens. Au sujet de la coupure de l'assurance-vie de 50 % au 71^e anniversaire, ils nous ont informés que notre demande était irréalisable, à cause du coût prohibitif. Faisant valoir la hausse de l'espérance de vie, nous avons suggéré qu'il serait peut-être possible de repousser au 75^e anniversaire au lieu du 71^e, cette coupure de 50 %. Nous avons également touché le congé de cotisations des « actifs » et de leurs employeurs, pour l'année 1998. On nous a appris qu'il n'y avait rien de prévu pour les

retraités. À partir de la circulaire adressée aux caisses, nous nous sommes objectés à cette décision et avons affirmé l'intention des administrateurs du Regroupement de continuer à faire des représentations à la Confédération sur ce point.

Les représentants du CRAC nous ont fait valoir les avantages du régime de rentes DESJARDINS. De notre côté, nous avons insisté sur la nécessité de ne pas pénaliser les retraités sur les avantages déjà acquis et sur notre désir d'une plus grande transparence de la part du CRAC et de la Confédération.

Les administrateurs de notre Association se sont réunis le 18 novembre dernier. C'est avec plaisir que nous avons accueilli Michel Riopel, qui a succédé à Jean-Guy Gascon, démissionnaire, pour représenter le Secteur 1. Tous les membres du conseil étaient présents. Comme nous devrions probablement amender notre Règlement, par suite des changements apportés par la F.M.O. à la répartition de ses secteurs, les administrateurs ont chargé le comité exécutif de rencontrer M^e Pierre Robinson pour étudier les impacts de ces changements sur notre propre Règlement. Ainsi que vous le savez déjà sans doute, la FMO a réduit le nombre de ses secteurs de 11 à 9 et cette réduction pourrait modifier la représentation des secteurs au sein de notre conseil d'administration.

Nous avons eu une rencontre avec M^e Robinson à ce sujet quelques jours avant son décès subit.

Nous ferons des recommandations au conseil d'administration, lors de sa prochaine réunion. S'il y a lieu, une assemblée générale spéciale pourrait être convoquée, au cours des prochains mois.

À la lecture de ce bulletin, vous constaterez que notre Association est plus dynamique que jamais et que le Salon des Bâisseurs est un centre d'activités et d'initiatives à votre service. Je vous invite à y participer en grand nombre. Je vous signale en particulier le

voyage long séjour en Espagne, sur la Costa des Sol, en février prochain.

À l'intérieur de ce message, j'ai voulu donner l'exemple de la transparence. J'espère avoir réussi.

Gérard Marotte
PRÉSIDENT

Échos du salon des bâtisseurs

Le Noël d'antan dans les Cantons de L'Est

Un groupe de 22 joyeux retraités montait à bord de l'autocar Memphré, le 10 octobre dernier, pour aller fêter Noël avant tout le monde. Un soleil radieux et une température clémente nous ont choyés durant ces quatre jours de vacances. Tout en admirant les paysages colorés de cette région, nous sommes arrivés à l'Auberge Memphré, à Magog, où nous fûmes accueillis chaleureusement. La musique, les décorations du temps des Fêtes et la bonne humeur de tous les groupes invités nous donnaient l'impression d'être vraiment à Noël. Juste le temps de revêtir nos plus beaux atours et l'on passait à l'apéro pour ensuite aller apprécier la gastronomie d'un repas traditionnel de Noël. Musique et chants du groupe Jean-Guy Piché accompagnaient nos agapes. Nous étions alors prêts à assister à la messe de minuit avec une crèche de Noël vivante. Le célébrant, ex-curé de Magog, a su rendre cette cérémonie religieuse intéressante, animée et grandiose; les chants et la musique étaient très appropriés. Le Père Noël en personne fit son apparition durant la soirée de danse, distribuant un cadeau à chacun, invitant tout le monde à s'approcher de la table débordante de desserts tous plus appétissants les uns que les autres. Après cette soirée bien remplie, quelques-uns ont profité de l'eau chaude de la piscine pour dépenser quelques calories. Dès le lendemain, nous étions au Jour de l'An. Quel spectacle,



Auberge Lac Memphre – 11 octobre 1997

ce matin-là, de voir tous les invités se présenter au petit déjeuner en pyjama! Les animateurs déguisés et très en forme versaient généreusement le brandy dans le café. Quel bon début de journée! Ce jour-là, nous avons visité une confiserie, à Bolton Centre, où les propriétaires nous ont prodigué de précieux conseils tout en faisant la promotion de leurs produits. Ce fut aussi un tour magnifique de cette région de montagnes colorées. Nous étions de retour pour le souper du Jour de l'An. La musique entraînante et les airs populaires s'ajoutaient à la jovialité générale. Animée par nos musiciens, la soirée de danse a suscité beaucoup d'intérêt et de plaisir. C'était revivre les traditions du Temps des Fêtes. Le dimanche matin, en faisant un tour de la ville de Sherbrooke et des environs, nous avons pu admirer des coins magnifiques et des résidences de style. Dès notre retour à l'Auberge, on participait à un joyeux dîner des Rois au cours duquel Annette Deschamps et Raymond Lampron, membres de notre groupe, ont été couronnés. Quel enthousiasme pour nos souverains d'un jour! Alors que certains groupes nous quittaient, les activités se poursuivaient, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, toujours en compagnie de nos animateurs, durant l'après-midi et la soirée de danse. Après une dernière nuit dans nos chambres spacieuses et confortables, on se retrouvait en forme pour les exercices et les activités. L'entrain et la joie ont été présents tout au long de ce séjour. Les organisateurs, Lise et Marcel, n'ont reçu que des commentaires positifs et très enthousiastes. Celles et ceux qui ne connaissent pas le plaisir de ce genre de retrouvailles auront l'occasion de se joindre au groupe, car un forfait de trois jours et deux nuits vous sera proposé, avec un autre thème, au mois de juin prochain. Si le rire met du soleil dans notre vie, nous en avons fait provision durant ce Noël d'antan pour tout le temps morose de novembre et encore...

Lise Bédard

Le brunch dominical du 21 septembre: En toute amitié

Tous les éléments étaient réunis pour faire de ce déjeuner la fête de la reconnaissance. À l'image de ce superbe automne que fut le nôtre, le ciel était sans nuage; 97 des nôtres, un nombre record, envahissaient paisiblement cette maison historique et romantique à proximité de la rivière des Mille-Îles, à Rosemère, qui fut jadis le quartier général de l'armée anglaise chargée de calmer les ardeurs

des « patriotes ». Sous la raison sociale **Aux Deux Cheminées** et devenue un haut lieu gastronomique, la maison n'avait, ce matin-là, à la demande des organisateurs Lise et Marcel Lemay, ouvert ses portes que pour notre association. Les murs centenaires, qui avaient sans doute jadis retenti les jurons et les lourdes plaisanteries des corps de garde, résonnaient cette fois des éclats de rire et des salutations d'anciens collègues heureux de se revoir. Le buffet était excellent et répondait aux espoirs qu'avait fait naître le menu expédié préalablement aux convives. Le service s'est avéré plus expéditif que ne laissait croire, au premier abord, un groupe aussi imposant.

Lorsque le président de l'Association, Gérard Marotte, s'est emparé du micro pour le mot de bienvenue, il n'a pas manqué de féliciter les membres d'être venus en si grand nombre se solidariser autour de M^{me} Jeannette Ducharme. Il avait en effet été convenu que l'Association profiterait de l'occasion que lui offrait ce déjeuner pour témoigner sa reconnaissance à celle qui prit en main le secrétariat de l'Association dès l'ouverture du Salon des Bâtitseurs, le 1^{er} novembre 1988, et qui a décidé de tirer sa révérence après presque neuf ans de services loyaux, dévoués, assidus et surtout bénévoles.

Au dessert, le président a de nouveau fait entendre sa voix dans les haut-parleurs pour exprimer en termes choisis et au nom de tous, la gratitude de l'Association à l'endroit de Madame Ducharme, nos regrets de la voir partir et nos souhaits chaleureux de santé et de bonheur dans la réalisation de ses loisirs préférés, notamment ses voyages en France et ses excursions sur l'Internet.



de g. à d.: M^{mes} Lise Brunet et Jeannette Ducharme, M. Gérard Marotte

L'héroïne de la fête a ensuite accepté de bonne grâce une superbe gerbe que lui a présentée M^{me} Lise Brunet, membre du conseil d'administration et un chèque symbolique des mains du président, témoignages de reconnaissance de l'Association. Embouchant à son tour le micro, elle a exprimé, avec un brin d'émotion dans la voix, les excellents souvenirs qu'elle conservera de ces années passées au Salon des Bâtitseurs. Jamais à court de mots, elle a remercié tous et chacun, fait part de ses projets et offert ses vœux les meilleurs à ses successeurs, M^{me} Louise Fortin et M. Marcel Beauchemin, ce dernier ayant déjà partagé la tâche avec M^{me} Ducharme depuis

quelques années. Pour clôturer cet inoubliable brunch dominical, on aurait fort bien pu chanter en chœur cette pièce de notre folklore que tous connaissent: « Oui ! Je l'aurai dans la mémoire longtemps! »...

Lise Bédard, L. B.

Le déjeuner annuel des membres

Faut-il attribuer ce succès à l'excellente organisation de M^{me} Denise Muloin et de son équipe de collaborateurs? faut-il en chercher l'explication dans le dynamisme de l'Association ou dans cet automne exceptionnel qui répandait la joie de vivre au cœur de chacun? ou doit-on l'attribuer à un irrésistible désir de revoir, au moins une fois l'an, des anciens collègues, s'informer de leur santé, échanger des souvenirs, constater de visu les effets de « l'irréparable l'outrage des ans » chez celles et ceux qui, comme soi, avancent inexorablement en âge? ... Toujours est-il que ce déjeuner annuel de l'Association du 21 octobre dernier a battu tous les records de participation avec 204 convives présents. Pour l'exactitude de ce compte-rendu, ajoutons cependant que 232 membres s'étaient inscrits, que dix d'entre eux ont informé le Salon des Bâtitseurs qu'ils étaient empêchés de venir et que dix-huit ont obligé l'Association à payer l'hôtel pour des chaises vides...

La fête fut remarquablement joyeuse. Le moment de l'apéritif est le temps privilégié pour circuler d'un petit groupe à l'autre, pour saluer celles-ci ou ceux-là, pour échanger des souvenirs, pour s'informer de la santé, de la famille, des occupations... Le vaste Salon Alfred-Rouleau de l'Hôtel du Complexe Desjardins se prête admirablement à ce jeu de rencontres informelles, d'échanges de souvenirs, de réflexions sur l'évolution du Mouvement Desjardins...

Dans l'immense salle à dîner, les tables se composent selon les affinités, selon les secteurs géographiques de la Fédération, selon l'inspiration du moment. Chacun sait que l'on ne participe pas à cette fête pour y venir déguster un repas gastronomique. La table est conviviale: le menu de trois services arrosés de vin à volonté satisfait à peu près tout le monde, mais on n'ignore pas que cette partie la plus visible de l'événement n'en est pas la plus importante. Il s'agit avant tout d'une rencontre amicale, conviviale, détendue et peu encombrée de ces discours officiels et empesés que personne n'écoute.

Invité, le président de la Fédération avait délégué un premier vice-président qui s'est à son tour désisté pour subdéléguer un subordonné. Dans la meilleure tradition Desjardins, la fête s'est terminée par un tirage au sort de deux paires de billets de hockey, gracieuseté du président de la Fédération. M^{me} Murielle Théorêt, du secteur des Riverains et Mme Denise B. Beauchamp, du secteur des Basses-Laurentides, ont été choisies par le sort pour bénéficier de ces billets. Tous les convives ont

regagné leur foyer avec une bonne pensée pour Mme Denise Muloin qui, avec son équipe de bénévoles, a travaillé fort à l'organisation de ce déjeuner. Souhaitons qu'un tel succès l'encourage à reprendre l'expérience, l'an prochain.

L.B.

Parlons d'argent!

Quarante-cinq de nos membres avaient rempli un coin du Salon des Bâtisseurs, ce 19 novembre, pour venir entendre M. Pierre Lacroix, conseiller principal aux Ressources humaines de la Fédération. Le sujet de cette séance d'information (Le régime des rentes Desjardins) plongeait au cœur même des préoccupations de la plupart d'entre nous, qui assistons, déprimés et impuissants, à l'érosion sans fin de nos revenus et de notre pouvoir d'achat, sous les coups répétés d'un gouvernement qui «veut notre bien» et qui semble avoir juré de nous l'enlever par tous les moyens.

Le conférencier avait choisi quatre thèmes et il les a traités avec une maîtrise et une clarté qui témoignaient d'une connaissance approfondie de ces dossiers complexes. Sur les récents **changements au régime de l'Assurance-maladie à propos des médicaments**, il a d'une part expliqué le bien-fondé de la décision du conseil d'administration de la Confédération d'orienter les assurés du Mouvement vers l'assurance gouvernementale et, d'autre part, il a donné des éclaircissements sur les clauses de la protection additionnelle que l'A.V.D.-Laurentienne a récemment décidé d'accorder, rétrospectivement au 1^{er} septembre dernier. Invités à poser des questions dans le cours même de l'exposé, les auditeurs ne se sont pas gênés et la séance d'information a été complétée par d'intéressantes études de cas particuliers que M. Lacroix a dirigées avec doigté.

Sur la question du **Régime des Rentes du Québec**, le conférencier a fait voir les tendances de la politique du législateur: en donner de moins en moins par l'adoption progressive de mesures subtiles comme le changement de l'âge de la retraite, l'élargissement de la base de la rente, etc. Il a toutefois rassuré son auditoire en affirmant que ces changements ne seront pas drastiques et ne s'imposeront que progressivement et imperceptiblement... Les retraités peuvent en conserver l'impression qu'ils se feront détrousser sans trop s'en rendre compte si ce n'est en bout de ligne...

Sur le dossier de la Pension de la sécurité de la vieillesse, les retraités peuvent se tenir pour dit que le législateur fédéral est aussi vorace que le provincial. Ces deux lascars, qui se frottent le chignon sur la question constitutionnelle, s'entendent comme larrons en foire pour appauvrir de plus en plus la classe moyenne. Celles et ceux d'entre nous qui seront toujours de ce monde en 2001 devront désormais faire face à un fisc basé sur le revenu familial et non plus sur le revenu individuel. Le but de

l'opération, vous l'avez deviné: enlever à plus de gens possible la pension de la sécurité de la vieillesse pour laquelle ils auront pourtant contribué toute leur vie «active». Le couple dont le revenu global dépassera 58 000 \$ devra dire adieu aux pensions gouvernementales... à moins que ces deux conjoints ne décident de divorcer! Ces commentaires ne sont évidemment pas des citations du conférencier, mais des réflexions du rédacteur-rapporteur, il va sans dire.

L'assurance-vie à la retraite a fait l'objet d'un dernier volet de cette séance d'information. Il a évidemment été question de ce «cadeau» de l'A.V.D.-Laurentienne aux retraités de Desjardins, à leur 71^e anniversaire: une coupure radicale de 50 % du montant de leur assurance-vie. Le conférencier a fait un bref tour d'horizon des pratiques communes en assurance et indiqué des avenues pour garantir les revenus du conjoint. Il n'en demeure pas moins, comme l'a fait valoir un auditeur, que cette mesure ne semble pas tenir compte des tendances démographiques de la population. Pourquoi ne pas diminuer progressivement cette assurance au lieu de le faire brusquement, comme un coup de scalpel?

L.B.

L'hiver au soleil à Benalmadena

Vendredi, le 14 novembre dernier, au Salon des Bâtisseurs, un groupe de retraités, certains accompagnés de parents ou d'amis, assistait à une séance d'information concernant un séjour sur la Costa del Sol, en Espagne; plus précisément à Benalmadena, situé à 10 kilomètres de l'aéroport international de Malaga. 23 personnes avaient répondu à l'invitation.

Pour assurer une information adéquate, s'étaient joints à moi: Patrick, directeur général de **Voyages Constellation** et Fabrice, représentant des ventes chez **Exotic**, le grossiste responsable du forfait offert, le même d'ailleurs que l'année précédente.

En 1996, c'est Torremolinos qui accueillait notre groupe où la formule retenue était l'hôtellerie en demi-pension. L'an dernier, le choix s'arrêtait sur Benalmadena où nos voyageurs se retrouvaient dans des condos. Parmi ceux qui ont vécu cette expérience, certains ont souhaité retourner au même endroit.

Le **Complexe Benalmadena Beach** offre trois formules de logement:

- **Le Studio**: salon avec canapé-lit, cuisine, salle de bain et terrasse.
- **La Suite**: Grand salon avec canapé-lit, plus un grand lit, cuisinette, salle de bain et terrasse.
- **L'Appartement**: Une chambre fermée à deux lits simples, salon avec canapé-lit, cuisinette, salle de bain et terrasse.

Le projet soumis, cette année, prévoit, à la base, un séjour de trois semaines dans les **condos du Complexe Benal Beach** installé à 250 mètres de la plage. Quatre immeubles, de magnifiques jardins, des lacs artificiels et des piscines composent cet immense complexe. C'est une formule attrayante qui répond aux besoins actuels. Le départ est fixé au 21 février 1998 et le retour, pour ceux qui ne prolongent pas leur séjour, aura lieu le 14 mars 1998.

Une projection de diapositives a permis aux participants d'obtenir plusieurs précisions difficiles à fournir sans le secours de l'image. Cette projection fut aussi source de nombreuses questions. La séance s'est échelonnée sur plus de deux heures au cours desquelles Jean Larouche et son épouse ont déposé des photos et formulé plusieurs commentaires sur leur séjour de l'année précédente au Complexe Benal Beach.

Les prix, incluant le transport et l'hébergement, s'échelonnent, selon les choix de condo demandé, de 1 199.00 \$ à 1 250 \$ par personne, **en occupation double**, et de 1 350.00 \$ à 1 569.00 \$, **en occupation simple**. C'est un excellent rapport qualité/prix.

Je ne détiens qu'un bloc de 20 sièges et la demande est forte; ceux qui tarderont à arrêter leur décision sont exposés à une déception. Lorsque les places actuellement retenues seront comblées, je devrai procéder *sur demande* pour chaque nouvelle demande. Le problème d'espaces disponibles est particulièrement aigu sur les vols. Aussi, si parmi les lecteurs d'**Entre Nous** certains souhaitent profiter du soleil de la Costa del Sol, il faudrait agir rapidement.

À ceux qui ont choisi Benalmadena, bon voyage et heureuses vacances.

Raymond Audet

Le Brunch du 7 décembre

Le ciel était plutôt gris et la région de Montréal recevait la neige par averses légères et dispersées, ce matin-là. C'était pourtant déjà l'atmosphère du temps des Fêtes et 42 des nôtres, répondant à l'invitation de Lise et Marcel Lemay, se rencontraient au Holiday Inn de la rue Saint-Charles, à Longueuil. Ils se trouvaient comme en famille dans une salle qu'on leur avait réservée, avant de partager un buffet qui suscitait les éloges les plus enthousiastes: lapin aux pruneaux, filets de requin, etc., etc. Quelques uns en furent à ce point enchantés qu'ils décidèrent sur le champ d'y inviter leur famille, durant les Fêtes! Ce qui n'est pas peu dire, avouons-le. Quant à Lise et Marcel, en plus de se réjouir de la qualité des mets, ils n'ont que des éloges pour la chaleur de l'accueil et les délicates prévenances de la direction et du personnel.

Le « 5 à 7 » du temps des Fêtes

Des 75 membres (nombre maximum autorisé) de l'Association qui avaient promis de participer à cette petite fête de famille au Salon des



Quelques participants - 5 à 7 du 9 décembre

Bâtisseurs, quelques uns ont été empêchés de venir. Qu'ils sachent, par la présente, qu'ils ont manqué une sympathique rencontre. Nous étions accueillis par un président cha-



L'accueil au Salon des Bâtisseurs :
J. Ducharme, L. Fortin, M. Beauchemin

leureux et empressé, Gérard Marotte, qui a également exprimé les traditionnels mots de bienvenue au nom de ses collègues du conseil et du personnel du Salon. Paul Lanouette avait pris la responsabilité du bar pendant que son épouse Lucienne, aidée de Fernande Dion, voyait à la bonne disposition d'un excellent buffet. Louiselle Fortin et Marcel Beauchemin, qui avaient préparé toute cette organisation et décoré le local avec goût, veillaient discrètement à la bonne marche du programme tout en mettant la main à la pâte. Plusieurs événements récents, tant à la FMO qu'au niveau confédéral, alimentaient les conversations de ces retraités détachés mais non décrochés. Bravo aux organisateurs de cette sympathique rencontre !

Messagerie du président

Aux directeurs et directrices généraux des caisses affiliées

Mesdames, Messieurs

Au cours du mois de février prochain, nous ferons de nouveau appel à votre générosité, comme nous le faisons chaque année. Nous souhaitons que vous receviez cet appel avec attention et sympathie.

Vous pouvez désormais lire régulièrement ce bulletin trimestriel, qui vous informe sur les activités de l'Association des retraité(e)s de la

FMO et de ses caisses affiliées. Un grand nombre des caisses comptent déjà un ou plusieurs de leurs anciens et anciennes employé(e)s parmi nos membres. Avec les années, ce nombre ne peut que s'accroître. Plusieurs d'entre vous envisagent même la date plus ou moins prochaine de leur retraite et se frottent les mains à la pensée de se joindre à nous...

Notre Association, faut-il le rappeler, n'est pas un club de l'Âge d'Or. Si elle organise certaines activités « sociales » comme des voyages et des excursions, pour répondre aux besoins d'un certain nombre de ses membres, elle existe avant tout pour maintenir des liens de fraternité entre d'anciens collègues de cette entreprise qu'est Desjardins; elle existe surtout pour défendre collectivement les droits de celles et ceux qui ne sont plus considérés comme « actifs », mais qui n'en demeurent pas moins bien vivants et aux prises avec des problèmes que ne peut régler chacun(e) dans son coin. Ce bulletin que vous lisez, les séances d'information que nous organisons, les déjeûners de l'amitié qui regroupent un nombre encourageant de participants, les représentations que nous faisons auprès du CRAC et de la Confédération par l'intermédiaire du Regroupement des Associations de retraités contribuent à créer cette cohésion qui fait que L'UNION FAIT LA FORCE. Depuis neuf ans que nous existons, cette cohésion a fait ses preuves.

Afin de permettre à l'Association dse poursuivre ses services, d'organiser ses activités et de faire face à des augmentations financières toujours croissantes malgré le bénévolat de nos membres, nous sollicitons donc votre générosité sur la base du même barème que par le passé:

ACTIF	MONTANT SUGGÉRÉ	
Jusqu'à 25 M \$	100 \$	
50 M \$	125 \$	
50 M \$ et plus	150 \$	

Nous espérons que c'est dans un tel esprit de fraternité et de solidarité que vous soumettez cette demande à votre conseil d'administration.

Veillez accepter nos remerciements anticipés ainsi que l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gérard Marotte.

Rappel

Chacun de nous a reçu un avis du renouvellement de la cotisation annuelle à l'Association. Faites-vous un devoir d'y donner suite prestement. Comme il a été signalé plus haut, notre Association a été fondée sur le principe d'Alphonse Desjardins: L'Union fait la force et

c'est à cette seule condition qu'elle pourra continuer à préserver et améliorer les droits et le bien-être de ses membres comme elle l'a fait efficacement depuis sa fondation.



Bienvenue aux nouveaux membres de l'association

FOLCO, Monique. Caissière, service aux membres, retraitée de la C. P. Saint-René-Goupil.

RACETTE, Justin. Directeur général, retraité de la C. P. Sainte-Agathe-des-Monts.

RINGUETTE, Denise. Conjointe de Hector Ringuette, retraité de la C. P. de Ville-Marie, à titre de membre associé.

RODIER, Monique. Secrétaire-réceptionniste, retraitée de la C. P. Lac-Nominingue.

ST-DENIS, Gisèle. Conjointe de J.-Edmond St-Denis, retraité de la C. P. Beauharnois, à titre de membre associé.

VAILLANCOURT, Irénée. Directeur général, retraité de la C. P. Saint-François-de-Laval.

Décès

PAYETTE, Yvon. Retraité de la Caisse d'Économie des Policiers et Policières de la C.U.M., décédé le 28 octobre 1997, à l'âge de 64 ans.

ROBINSON, Pierre. Avocat retraité de la Fédération, décédé le 13 décembre 1997, à l'âge de 71 ans et 3 mois.

Nos sincères condoléances à leurs familles.

Entre Nous est publié tous les trois mois au Salon des Bâtisseurs, siège social de l'Association des retraités de la F.M.O. et de ses caisses affiliées, 2 Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 214, Succ. Desjardins, Montréal, Qc., H5B 1B3. Tél.: (514) 281-8755. Responsable de la publication: Léo Beaudoin. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le N° 9251064. L'Association est membre du Regroupement des associations de retraités du Mouvement Desjardins.